ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services extérieurs

Question écrite n° 116002

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n 3255 de la mission d'évaluation et de contrôle sous la présidence d'Yves Deniaud et d'Augustin Bonrepaux, sur le thème « services de l'État à l'étranger : la dispersion des forces », M. Thierry Mariani prie Mme la ministre de la défense de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à la proposition n° 33 : « Lancer une concertation entre les pays européens, afin de rationaliser nos représentations militaires réciproques ».

Texte de la réponse

La proposition inscrite dans le rapport d'information sur les services de l'Ëtat à l'étranger, évoqué par l'honorable parlementaire, et concernant le lancement d'une concertation entre les pays européens afin de rationaliser les représentations militaires, doit être envisagée au niveau européen et non en bilatéral. En effet, Paris constitue le coeur de la représentation militaire étrangère en Europe de nombreux pays assurant des « non-résidences » vers d'autres nations européennes à partir de la France. Par ailleurs, la représentation militaire de la France à l'étranger est la plus dense des pays européens. Elle est aussi étroitement liée à la représentation diplomatique française en Europe. Une telle rationalisation ne pourrait être détachée de la création éventuelle d'ambassades de l'Union européenne (UE), dans le cadre de laquelle se poserait alors le problème des modalités de répartition de la représentation militaire dans les autres parties du monde, en fonction des intérêts de chaque pays membre de l'UE. Cette réorganisation éventuelle ne devrait pas non plus conduire à remettre en cause notre influence au sein de l'Europe de la défense, la France ayant des responsabilités spécifiques du fait de son statut de puissance nucléaire. En tout état de cause, toute réflexion ne peut être menée que de façon concertée au niveau de l'Union. Cela pourrait constituer un des objectifs de la présidence française de l'UE au cours du deuxième semestre 2008.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 116002
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 457
Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1799